EMD (Corrigé Type)Pathologie des intoxications M2 Toxicologie et Sécurité alimentaire

Nom/Prénoms :……………………………………………………………………………..

1. Comment définir une intoxication alimentaire ? (04pts)

Une intoxication alimentaire correspond à l'apparition d’une infection ou d’un dérèglement du corps1 après l’ingestion d’aliments infectés par des agents bactériens ou une substance toxique1.

Elle peut survenir à tout âge et chez plusieurs personnes en même temps1 : il s’agit alors d’une toxi-infection alimentaire collective (ou TIAC) 1

1. Comment prévenir une intoxication alimentaire ? (06pts)

* éviter de consommer un aliment dont la date de péremption est dépassée ; 1
* éviter de rompre la chaîne du froid ; 1
* faire attention à la cuisson et à la conservation des aliments ; 1
* jeter les boîtes de conserve bombées/dont le contenu a un aspect ou une odeur anormale ; 1
* ne pas utiliser des bouteilles ou boîtes ayant contenu des aliments et dont les étiquettes sont toujours en place pour y mettre des substances toxiques (risque de confusion) ; 1
* éviter de manger des champignons cueillis (ou demander à un spécialiste). 1

1. Comment traiter une intoxication alimentaire ? (05pts)

* le traitement des symptômes (antidouleurs, anti diarrhéiques, antispasmodiques) ; 1
* une bonne hydratation lors de diarrhées et de vomissements ; 1
* une surveillance rapprochée de l’évolution de l’intoxication alimentaire ; 1
* un traitement spécifique (antibiotique, antiparasitaire…) ; 1
* une hospitalisation, dans les formes sévères, les cas contagieux, les jeunes enfants…1

1. Comment définir une Toxi-infection alimentaire collective ?(03pts)

On parle de toxi-infection alimentaire collective (TIAc) lorsque, dans les mêmes circonstances1, deux personnes ou plus présentent des symptômes similaires1 et qu’il existe un lien de causalité (probable) avec une même source alimentaire.1

1. Intoxication médicamenteuse : qu'est-ce que c'est ? (02pts)

L'intoxication médicamenteuse désigne l'ensemble des troubles dus à une prise inappropriée ou excessive d'un ou plusieurs médicaments.1

Ces troubles dépendent de la quantité et de la nature des produits ingérés. Une intoxication médicamenteuse peut être d'origine accidentelle ou volontaire.1